

De l'uniformité hiérarchiste

ou

De la pensée des si hauts fonctionnaires*

*A propos de Legrand Louis, *Réflexion sur quelques problèmes de l'Education nationale parmi tant d'autres*, Paris, L'Harmattan, 2005, 101 p. 11€

Le titre surprend chez cet auteur, grand connaisseur du système éducatif, auteur d'un rapport fameux pour la réforme du collège en 1982, influencé par les pédagogies nouvelles et actives⁴¹. Le titre surprend car on y lit une sorte de lassitude de la critique.

Qu'il soit farouchement opposé au syndicalisme dans lequel il voit une force d'immobilisme chagrine, car on aimerait qu'il sache faire preuve de discernement. Qu'il assimile tous les enseignants à des titulaires assis confortablement dans leur fauteuil, lui fait omettre les plus de 10% de non titulaires qui travaillent et lui fait méconnaître la réalité de l'exercice du métier. Là encore, on aurait aimé un jugement réalisé avec un peu plus de discernement. Aujourd'hui que le syndicalisme a été avalé par la réforme Fillon du 23 avril 2005, le constat que Legrand pourrait faire sur le système éducatif ne serait pas plus optimiste que celui qu'il dresse dans cet essai. C'est donc que ses présupposés sont largement insuffisants.

Il date la dégradation du système éducatif des années 68/70. Voilà qui nous rappelle un certain ministre, Luc Ferry, or, quand il écrit *Réflexion sur...* Luc Ferry est en place. Si, comme le préconise Legrand, pour sauver le système éducatif il faut changer les mentalités, force est de constater que la base du constat commun avec Ferry fut impuissante à engendrer quoique ce soit. C'est donc que cette base n'est pas opératoire, ou alors il faut jeter au feu l'expérience. De plus, c'est de cette époque qu'un laxisme généralisé se serait introduit dans l'Institution et dont les grèves à répétition seraient le symbole... on croirait entendre Darcos ou Chatel !

La clé, écrit Legrand que l'on a connu autrement plus intelligent, c'est de « discipliner tous les acteurs » (p.16). Et notre auteur de vanter une école qui redevienne un lieu d'apprentissage « où l'on se forme à la discipline, à l'effort » (17) qui redonne « le sens des valeurs perdues » (17), qui remette « à l'honneur » « les droits et surtout les devoirs » (17). De la part de quelqu'un qui s'est penché sur les droits à l'école, on est surpris de cette volte-face vers une position purement répressive de la vie sociale à l'intérieur des établissements scolaires où, justement, le collège en particulier, les droits des élèves sont inexistantes en dehors de quelques places électives acquises sous la forme de la démocratie déléгатrice (et qui donne droit, aujourd'hui, à un bonus de note de vie scolaire !). On est surpris, mais comme il se prononce pour un « citoyen en vrai grandeur » à « l'école » (p59/65) on apprend que la citoyenneté recouvre bien la soumission acritique à l'ordre social et non l'exercice de droits à l'expression, à l'association etc.

« Redevienne, redonne, remette », que de RE ! Le passé était-il si exemplaire ? Si oui, alors, pourquoi avoir voulu réformer le collège sous le ministère de Savary ?

Et Legrand enfonce le clou : les enseignants doivent prêter attention à leur tenue vestimentaire. Le débraillé et la négligence en ce domaine porteraient atteinte à l'image de dignité et de respectabilité dont l'enseignant est dépositaire ! Voilà le novateur Legrand virant au conservateur notoire. Quel dommage qu'il ne décrive point cette image. Peut-être cela entrerait-il en compte dans le salaire au mérite qu'il préconise (p.21) avec l'annualisation du temps de travail (p.94),

⁴¹ cf. Louis Legrand, *Pour un collège démocratique. Rapport au ministre de l'éducation nationale*, La Documentation française, 1983 et *Pour un Homme libre et solidaire. L'éducation nouvelle aujourd'hui*, Hachette, 2000

des stages en entreprise en dehors des heures de cours et des périodes scolaires, durant les vacances, donc ; une formation continue obligatoire à effectuer en dehors du temps scolaire, formation d'autant plus nécessaire que, l'âge de la retraite reculant, la durée d'une carrière va s'allonger.

Seuls les chefs d'établissement (les hommes surtout car les femmes « *ce sera plus difficile pour elles* » p.84) ont grâce aux yeux de Legrand. Il faut, dit-il « *revaloriser dans l'urgence* » (p.85) leur fonction. Et, pour les seconder, Legrand prend des allures de stratège militaire, il faut constituer « *un état-major* » (p.88) de direction autour du

me un moyen légitime de reconnaissance de leurs compétences et de leur valeur personnelle ».

Autre évolution, Legrand se prononce pour enfoncer un clou dans la laïcité du système en introduisant « *les représentants des différentes religions* » dans les établissements scolaires. On a connu Legrand plus laïque.

Quand il reprend des thèmes de la pédagogie nouvelle, on se met à espérer un changement de ton. Mais on tombe de haut. Ainsi, la pédagogie coopérative servirait juste de moyen à « *initier nos enfants à l'organisation matérielle, à la recherche des financements, à la prise de contacts permettant une véritable politique des loisirs* » (p.64) car notre société est une société de loisir où gérer son temps libre est la première préoccupation sociale... Legrand ne doit rien connaître des millions de salariés, hommes et femmes soumis à la flexibilité, aux 5 millions qui n'ont pas même de couverture complémentaire en cas de maladie, aux 5 millions de chômeurs – si on veut bien prendre en compte toutes les catégories de travailleurs cherchant un travail à temps plein et n'en trouvant pas-.

A lire l'ouvrage sept ans après sa publication, on ne peut qu'être frappé par l'uniformité de pensée qui règne dans les écrits de ces hauts fonctionnaires. Tous entonnent les mêmes antennes et tous font varier l'antenne en fonction de l'époque. Nul doute qu'à la lumière de la réalisation de la loi Fillon de 2005, Legrand ne se réjouisse, comme tous ces technocrates et hauts fonctionnaires, de l'évolution du système éducatif de plus en plus soumis à l'impératif économique, de plus en plus sélectionneur et de plus en plus coercitif en terme de gestion de ses ressources humaines, personnels enseignants, agents, administratifs, ouvriers et techniciens. Son évolution de l'idéal éducatif « *pour un homme libre et solidaire* »⁴², encore affirmé en 2000, à l'idéal éducatif pour un citoyen dans le rang dans une société pacifiée en 2005, est significative de l'évolution idéologique et politique de notre société et de la pensée du pouvoir en matière d'éducation. □



Gravure de Lynd WARD (1905 - 1985)
Les barreaux du conformisme fondent l'acceptation de la répression

« *patron* » (p.88) qui doit pouvoir « *peser sur les nominations et les mutations* » de « *ses collaborateurs directs* » (p.89). Et le « *patron* » doit avoir le droit de choisir son équipe de professeurs et avoir un pouvoir d'évaluation étendu. Selon la théorie managériale, ce pouvoir d'évaluation doit « *entrer dans les esprits de tous les fonctionnaires, non pas comme une sanction négative, mais (...) com-*

⁴² Dans *L'éducation nouvelle aujourd'hui*, on lisait page 52 que l'école « *doit... éviter l'enfermement précoce dans les filières « faibles », moyen le plus sûr de renforcer l'exclusion* ». L'évolution est fulgurante cinq ans après où cette préoccupation a disparu. La formation de la personne s'efface au profit du dressage du citoyen. La centralité des savoirs dans l'éducation est annulée par l'adaptation de l'école à l'appareil économique et à ses impératifs.